

Yaoundé, le 04 MARS 2021

N° 0109 /MINCOMMERCE/CAB

## **LETTRE-CIRCULAIRE**

**TRES URGENT**

A

**Mesdames et Messieurs les Promoteurs  
et Responsables des espaces marchands**

Objet : Respect des mesures barrières édictées  
Par le Gouvernement au sein des espaces marchands

### **Mesdames et Messieurs,**

Face à la résurgence de la pandémie du coronavirus et à la recrudescence des cas de contamination,

J'ai l'honneur de vous réitérer les termes de mes communications antérieures, et tout spécialement mes correspondances des 5 mai et 23 octobre 2020, par lesquelles je vous instruisais, à la suite des Hautes Directives de Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, réitérées ce 04 mars 2021, de prendre toutes les mesures nécessaires pour veiller, chacun en ce qui le concerne, au strict respect, au sein des espaces marchands, des mesures barrières édictées par le Gouvernement.

Je voudrais ici rappeler que l'inobservance éventuelle de ces règles engagera la responsabilité individuelle de chacun des acteurs concernés et que toutes instructions conséquentes ont été données aux Services compétents de mon Département ministériel, qui vont se déployer sur le terrain, à compter de ce jour.

Je sais pouvoir compter sur votre sens habituel des responsabilités et vous prie d'agréer, **Mesdames et Messieurs**, l'assurance de ma parfaite considération. /-



*Luc Magloire  
Mbarga Atangana*

Copies :

- MINETAT/SG/PR
- SG/PM
- Tous Services Centraux et Déconcentrés compétents du MINCOMMERCE